**République Islamique de Mauritanie**
*Honneur – Fraternité – Justice*

**Ministère de la Transformation Numérique et de la Modernisation de l'Administration**
***Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest***
***WARDIP – Composante Mauritanie***

**Unité de Gestion du Projet WARDIP-Mauritanie**

# TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) EXPERT(E) INFRASTRUCTURES NUMERIQUES & SUIVI / EVALUATION

**Mars 2025**

# 1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie, avec l'appui de la Banque Mondiale, a intégré le Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP) en vue de promouvoir la mise en œuvre de la stratégie de transformation numérique du Pays qui vise à développer d'avantage la présence de l'Internet et d'une large bande, les services financiers numériques et les services en ligne (e-Gouvernement).

Ce financement sera utilisé comme levier pour attirer des investissements privés – ainsi que des co-financements de partenaires techniques et financiers – afin de combler le gap de financement existant pour couvrir le maximum d'activités prévues par l'agenda de transformation numérique 2022-2025.

Pour mettre en œuvre le Projet, une Unité de Gestion du Projet (UGP) a été mise place. Elle est dirigée par un Coordonnateur secondé de plusieurs spécialistes y compris un expert « Infrastructures Numériques & Suivi / Evaluation » dont le recrutement fait l'objet des présents termes de référence.

# 2 PRESENTATION DU PROJET

## 2.1 OBJECTIFS

La Programme Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest en Mauritanie (WARDIP – Mauritanie) vise à élargir l'accès aux services haut débit et numériques grâce au développement et à l'intégration des marchés numériques du pays avec ceux de la région de l'Afrique de l'Ouest. La composante est axée sur 3 éléments essentiels à l'intégration des technologies numériques au niveau régional : le marché de la connectivité, le marché des données et le marché en ligne.

Pour ce faire, le programme vise à (i) continuer les efforts entamés dans le cadre du Projet WARCIP-Mauritanie pour étendre la connectivité, diminuer son cout et améliorer la qualité de service; (ii) permettre l'échange, le stockage et le traitement sécurisés des données au-delà des frontières, et soutenir le déploiement régional et l'accès aux services et à l'innovation basés sur les données ; et (iii) développer l'accès et la fourniture des services en ligne publics et privés, et établir un commerce électronique transparent et sécurisé au niveau régional.

## 2.2 LES COMPOSANTES DU PROJET WARDI-MAURITANIE

Pour atteindre ces objectifs, le Projet est structuré autour des composantes et sous-composantes suivantes :

**Composante 1 : Développement et intégration du marché de la connectivité**

La composante 1 soutiendra la connectivité numérique par l'amélioration des cadres juridique et réglementaire du marché de la connectivité, et le renforcement du raccordement du pays au réseau sous régional et international en termes de capacité et de redondance.

La composante est divisée en deux sous-composantes :

**Sous composante 1.1 Renforcement de l'environnement propice au marché et à l'intégration de la connectivité**

Cette sous composante porte sur la définition des activités envisagées qui seront mises en œuvre dans la sous composante 1.2. Elles comportent surtout la mobilisation d'assistance technique extérieure à travers un processus de sélection de consultants.

**Sous-composante 1.2 : Soutenir le marché de la connectivité**

Cette sous-composante visera à promouvoir la redondance internationale de l'infrastructure des communications à large bande et, un meilleur accès aux réseaux et contenus régionaux et internationaux et pour l'établissement d'un réseau de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique Mauritaniens.

**Composante 2 : Développement et intégration du marché des données**

La composante 2 complétera les activités mises en œuvre dans le cadre du projet de réponse Ouest-Africaine à la cyber sécurité et lutte contre la cybercriminalité (OCWARC) financé par l'Union européenne et mettra en œuvre des activités favorisant le développement de l'économie des données. Les activités de cette composante seront alignées aux projets d'envergure définis par chaque pilier de la stratégie de sécurité numérique de la Mauritanie.

La composante est divisée en deux sous-composantes :

**Sous-composante 2.1 : Cyber sécurité : environnement juridique et réglementaire, institutions, capacités et infrastructures**

L'objectif de la sous composante est de soutenir le développement d'une capacité de cybersécurité au niveau national pour surveiller, identifier, protéger et répondre aux cybermenaces et soutenir l'environnement propice requis, l'amélioration des capacités et le développement des infrastructures au niveau national. Elle complétera les activités à mettre en œuvre au niveau régional par la CEDEAO et celles mises en œuvre dans le cadre du projet OCWAR-C.

**Sous-composante 2.2 : Données : environnement juridique et réglementaire, institutions, capacités et infrastructures**

La sous-composante soutiendra le développement et le renforcement des cadres de protection des données et de la vie privée, et des institutions respectant les normes régionales et internationales pour assurer le déploiement de services axés sur les données.

**Composante 3 : Développement et intégration du marché en ligne**

Cette composante vise à soutenir le développement et l'intégration du marché en ligne, et contribuer à permettre les paiements et le commerce transfrontaliers, le déploiement de services numériques publics clés pour aider les citoyens et les entreprises à rationaliser l'interaction en ligne avec le gouvernement et faciliter le flux et l'échange de données transfrontaliers régionaux. Elle soutiendra les compétences numériques, essentielles pour stimuler l'adoption des technologies, l'innovation numérique et l'entrepreneuriat, en ciblant les secteurs économiques prioritaires régionaux stratégiques.

Elle comporte 3 sous composantes

**Sous-composante 3.1 : Entrepreneuriat numérique et adoption de la technologie**

Cette sous-composante vise à soutenir la formation pour créer des opportunités d'emploi dans les métiers du numérique ainsi qu'à renforcer l'écosystème de l'innovation numérique en Mauritanie. Elle renforcera l'écosystème de l'innovation numérique, et cible une augmentation de l'offre de main-d'œuvre numérique qualifiée.

**Sous-composante 3.2 : Faciliter l'accès et l'utilisation des services financiers numériques et du commerce électronique**

Cette sous-composante vise à stimuler le développement d'un écosystème de la finance numérique propice à l'inclusion financière en Mauritanie. Un mémorandum d'entente a été signé entre le MTNIMA et la BCM pour la mise en œuvre des activités de cette composante.

**Sous-composante 3.3 : Services gouvernementaux numériques pour l'intégration régionale**

Cette sous composante vise à rapprocher l'administration des besoins des usagers en termes d'efficacité, de qualité et de transparence, en prenant compte la dimension d'intégration dans le contexte sous régional à travers un programme de numérisation des services gouvernementaux.

**Composante 4 : Gestion du Projet**

Cette composante permettra d'assurer la mise en œuvre du projet dans des conditions optimales. Elle permettra le financement des activités visant les frais d'établissement et de fonctionnement de l'UGP, la mise en œuvre du processus de suivi-évaluation et la mise en œuvre des Clauses de sauvegarde Environnementales et Sociales.

Dans le cadre de la composante-1 « Développement et intégration du marché de la connectivité », il est prévu de se procurer les services d'un expert « Infrastructures Numériques & Suivi / Evaluation » au sein de l'Unité de Gestion du Projet WARDI-Mauritanie pour appuyer dans la mise en œuvre des activités de cette composante.

# 3 MISSION ET PREROGATIVES

Placé sous l'autorité du Coordonnateur du Projet, l'Expert « Infrastructures Numériques & Suivi / Evaluation » assiste le Coordonnateur dans l'exécution des différentes activités de la composante-1 et assure l'activité de Suivi / Evaluation du Projet.

Il sera responsable de l'exécution des tâches suivantes :

- Mise en œuvre de la composante « Développement et intégration du marché de la connectivité » du Projet :
  - Assister le Coordonnateur du Projet dans la gestion et la supervision des activités d'identification, de préparation et de suivi des études nécessaires à la mise en œuvre de la composante-1 du projet ;
  - Assister le Coordonnateur du Projet dans la circulation et la consolidation de l'information sur l'avancement de la préparation et de l'exécution de la composante-1, avec les départements ministériels et les entités impliquées dans le projet, conformément au Manuels d'Exécution et de Procédures du Projet ;
  - Assister le Coordonnateur du Projet dans la préparation du programme annuel de travail et de budget, des rapports d'avancements ainsi que dans les relations avec l'IDA ;

- Assurer sous la supervision du Coordonnateur, la coordination technique entre l'unité de gestion du projet et les différentes structures qui interviennent dans la mise en œuvre de la composante-1 du projet ;
- Assurer toute autre mission relative à la gestion technique du projet que le Coordonnateur lui confie.

❖ Conception des outils de Suivi Evaluation :

- Concevoir les outils et les instruments de suivi des activités du projet ;
- Mettre en place la matrice des indicateurs pertinents et suivre leur évolution ;
- Assurer la revue de la section suivi-évaluation du manuel d'opérations pour toute capitalisation requise des expériences du programme ;
- Réviser et adapter, au besoin, les outils et instruments de suivi.

❖ Suivi des activités du projet

- Assurer le suivi rapproché de l'exécution des activités du projet (toutes composantes confondues)
- Appuyer les responsables des composantes dans le monitoring de leurs activités et la formation des équipes à l'utilisation des outils et instruments de suivi
- Appuyer les responsables des composantes dans la fixation des objectifs à atteindre par les équipes (chronogramme d'activités notamment) ;
- Mesurer les écarts par rapport aux prévisions du projet
- Assurer l'analyse et l'interprétation des écarts entre prévisions et réalisations par référence aux objectifs fixés
- Programmer et superviser les mécanismes de remontée de l'information dont ceux relatifs aux plaintes
- Compiler et analyser l'information de manière régulière pour orienter la gestion du programme et préparer des rapports de mise en œuvre.

❖ Evaluation des Activités du projet

- Préparer et superviser les évaluations régulières du programme à travers : l'évaluation de processus de toutes les composantes, la collecte et le suivi des indicateurs ;
- Effectuer des sondages des ménages bénéficiaires sur la qualité du programme,
- Contribuer à la définition du programme d'évaluation d'impact
- Contribuer à la réalisation de travaux analytiques spécifiques sur les perceptions du projet par les des ménages, les parties prenantes

❖ Rapport et apprentissage

- Assurer le reporting relatif aux activités de suivi-évaluation et rendre compte de l'état d'avancement des activités au Coordonnateur et à ses collaborateurs.
- Assurer la consolidation des rapports semestriels et trimestriels du projet
- Mettre en place un mécanisme de visibilité autour des bonnes pratiques via des fiches d'apprentissage et de capitalisation

❖ Coordination - externe

- Sur demande du Coordonnateur, représenter le projet dans les plateformes de coordination dans le cadre du suivi évaluation au niveau national
- Sur demande du Coordonnateur, représenter le projet dans les rencontres internationales

# 4 QUALIFICATIONS

Pour mener à bien cette mission, l'Expert « Infrastructures Numériques & Suivi / Evaluation » du projet devra avoir les qualifications minimales ci-dessous. Il sera sélectionné sur une base concurrentielle et basé à Nouakchott dans les locaux du Projet avec des déplacements fréquents sur les locaux des parties prenantes à Nouakchott et sur les zones géographiques desservies par le Projet.

- **Diplôme :**

Il devra être titulaire d'un diplôme universitaire ou d'école d'ingénieurs de niveau Bac+ 5 ans au moins en Réseau ou Télécoms.

- **Profil :**
  - Minimum 8 ans de travail dans le domaine des réseaux ou télécommunications ;
  - Avoir une expérience dans les aspects règlementaires et/ou techniques notamment les déploiements des supports de transmission de réseaux de collecte (fibre optique en principalement) ;
  - Une très bonne maitrise des systèmes et réseaux, systèmes d'information ;
  - Une très bonne capacité à interpréter et rédiger la documentation technique et à contribuer aux discussions techniques autour des volets réglementaires et techniques du secteur des technologies de l'information et de la communication ;
  - La possession de certifications dans le domaine des télécoms et de gestion de projets constitue un plus ;
  - Expertise en gestion de projet ;
  - Expérience dans le domaine du Suivi / Evaluation
  - Maitrise des outils informatiques et comptables
  - La maitrise de MS Project est exigée
  - Age : Le candidat doit avoir moins de 45 ans au 31 Décembre 2025.
  - Expérience au sein des projets financés par la Banque mondiale est un plus.

- **Langues :** Une bonne connaissance du français est requise, la connaissance de l'anglais serait un plus.

# 5 METHODE DE SELECTION

Un candidat sera sélectionné suivant les procédures indiquées dans les manuels de procédures et d'exécution du Projet.

# 6 EVALUATION ET CRITERES DE PERFORMANCE :

L'Expert « Infrastructures Numériques & Suivi / Evaluation » fera l'objet d'une évaluation trimestrielle et les critères de performance non limitatifs suivants pourraient être utilisés pour évaluer sa performance :

- ✓ Exécution des activités de la composante-1 du projet aux meilleures conditions d'efficience, d'efficacité, de qualité et dans les délais prévus ;
- ✓ Qualité de la planification des activités de la composante-1 ;
- ✓ Qualité des outils mis en place pour le Suivi / Evaluation et leur opérationnalisation ;
- ✓ Qualité et ponctualité des rapports produits ;
- ✓ Proactivité dans la détection de goulots d'étranglement de nature à entraver la bonne exécution du Projet et à trouver les mesures correctives nécessaires ;
- ✓ Qualité et ponctualité dans le suivi de la mise en œuvre des activités de la composante-1 du projet ;
- ✓ Qualité et rapidité dans le suivi de la mise en œuvre des mesures correctives et des décisions prises lors des réunions internes et externes avec les partenaires du Projet ;
- ✓ Qualité des consultations inclusives et transparentes de toutes les parties prenantes

# 7 DUREE DE LA MISSION

Le contrat aura une durée initiale d'un (1) an. Il peut être fait appel au Consultant sous réserve d'une évaluation annuelle satisfaisante de ses performances et ce jusqu'à la fin des activités de la composante-1 du projet en relation avec la Mission. Le contrat comporte une période probatoire de six (6) mois.
L'évaluation annuelle peut provenir d'une moyenne des évaluations que l'expert avait subi durant l'année.

## 1. DOSSIER A FOURNIR

Le dossier de candidature devra comporter les pièces ci-après :

- ✓ Une lettre de motivation ;
- ✓ Un Curriculum vitae détaillé, récent et certifié sincère par le candidat ou la candidate ;
- ✓ Une copie du ou des diplômes,
- ✓ Une copie des contrats et attestations ou tout autre document attestant les qualifications et expériences acquises par le candidat ;
- ✓ Les références des emplois antérieurs et les coordonnées des anciens employeurs.

Des vérifications pourraient être faites sur les dossiers fournis. Un entretien (ou interview) pourrait être organisé, au besoin, pour les candidats présélectionnés sur la base de l'examen et évaluation de leurs dossiers.

# 8 CONDITIONS DE TRAVAIL

**Lieu d'affection :** Nouakchott avec des missions dans les zones d'intervention du projet.

**Durée du contrat :** Le contrat sera conclu pour une durée d'un (01) an, renouvelable sur la base d'une évaluation des performances satisfaisantes après une période d'essai de six (6) mois.

**Période de prise de service :** Dès approbation des résultats du recrutement par la Banque mondiale et après signature du Contrat par le Coordonnateur du Projet.

La rémunération du Consultant sera négociée entre les parties et devra requérir l'approbation de la Banque mondiale. Il fera l'objet d'un contrat de consultant avec l'UGP, préparé par la Coordination du projet.